



Communiqué de presse

Jeudi 27 juin 2019

Paris renforce le plan canicule niveau 3

Face aux prévisions de forte chaleur jusqu'à la fin de la semaine, et dans un souci de prévention et d'information, la Ville de Paris renforce les mesures d'accompagnement mises en place depuis dimanche auprès des personnes vulnérables prévues au niveau orange du Plan Canicule.

Le Plan canicule comporte quatre niveaux qui correspondent aux quatre couleurs de vigilance météorologique : verte, jaune, orange et rouge. Le niveau alerte canicule orange déclenché depuis dimanche a conduit immédiatement la municipalité à activer des mesures de prévention et d'information. Ces mesures concernent en particulier les seniors, plus vulnérables et souvent plus isolés, ainsi que les enfants et les personnes sans domicile fixe.

Les mesures mises en place

- Les personnes vulnérables, inscrites sur le fichier « Chalex », ont été contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les mesures préventives face à la chaleur. Lorsqu'une urgence est constatée, un médecin bénévole de l'association « les transmetteurs » évalue l'urgence sanitaire pour apporter la meilleure réponse. Un travailleur social peut si nécessaire se rendre sur place. À ce jour près de 8 420 personnes ont été contactées et près de 600 personnes ont été orientées vers les salles rafraîchies.
- Des salles rafraîchies sont ouvertes dans les équipements publics (clubs du CASVP, EHPAD et mairies d'arrondissements). Leur liste est consultable sur le site internet paris.fr ou en appelant le 3975. Ces salles sont ouvertes tous les jours de 14h à 18h.

Contact presse : Antoine Demière – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

- La Ville a associé Paris en Compagnie au Plan canicule afin de relayer la campagne d'information à destination des seniors parisiens.

Si ce n'est pas déjà fait, les publics vulnérables – seniors, personnes en situation de handicap, personnes malades – peuvent encore s'inscrire sur le fichier « Chalex », qui leur permet d'être contactés en cas de forte chaleur. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le 3975 (coût d'un appel local) ou de renvoyer un bulletin d'inscription, disponible en mairie d'arrondissement et dans les centres d'action sociale de la Ville de Paris.

Les mesures pour les personnes à la rue

- Les accueils de jour labellisés Espace Solidarité Insertion, au nombre de 16 à Paris, étendent leurs horaires d'ouverture. Parallèlement, les horaires d'ouverture des 3 bains-douches Audubon (12e), Amiraux (18e) et Petitot (19e) ont été étendus de 7h à 13h et de 16h à 22h.
- Les maraudes (SDF, migrants, toxicomanes) ont été renforcées et les équipes de terrain continuent la distribution de gourdes aux personnes à la rue et aux associations de réduction des risques pour les toxicomanes.
- L'accueil de jour humanitaire à la Porte de la Chapelle, géré par l'Armée du Salut, est ouvert 7 jours sur 7 et en continu de 8h à 19h durant toute la période estivale afin de permettre aux personnes de se mettre à l'abri de la chaleur et de prendre des douches pour se rafraîchir.
- 100 Volontaires de la Fabrique de la Solidarité seront spécifiquement formés à venir en aide aux personnes sans-abri durant l'été. Au terme de cette formation, des missions d'engagement durant l'été seront proposées par les associations de solidarité aux Volontaires.

Le dispositif renforcé de rafraîchissement

En complément des 1200 fontaines à boire réparties dans la capitale, un dispositif renforcé de rafraîchissement par l'eau est déployé dans l'espace public avec Eau de Paris : 48 brumisateurs, 2 nouveaux modèles de fontaines/mobilier proposant la brumisation et la boisson dans le 4e et le 13e arrondissement, et 35 prototypes de fontaines 2 en 1 (boisson et aspersion) raccordés temporairement aux bornes incendies.

Les Parisiennes et les Parisiens peuvent rechercher des lieux de fraîcheur sur l'application EXTREMA PARIS. Elle recense les 922 îlots de fraîcheurs de Paris, qu'ils soient permanents (jardins, équipements municipaux...) ou temporaires (brumisateurs, ouvertures exceptionnelles de parcs...).

Les piscines

Pour toute la période de canicule, les horaires de certaines piscines parisiennes sont élargis pour pouvoir accueillir plus de visiteurs après 20h. On note déjà depuis lundi une fréquentation des piscines en hausse de 50%.

Jeudi:

- Jusqu'à 20h : Le Gall (12e), Hermant (19e)
- Jusqu'à 22h : Berlioux (1e), Auriol (8e), Boiteux (12e), Keller (15e), Dauvin (18e), Pailleron (19e), Vallerey (20e)
- Jusqu'à 22h30 : Butte aux Cailles (13e), Nakache (20e)
- Jusqu'à 23h : Baker (13e)

Vendredi:

- Jusqu'à 20h : Baker (13e), Lafay (17e), Rouvet (19e)
- Jusqu'à 20h30 : Keller (15e)
- Jusqu'à 21h : Hébert (18e), Hermant (19e)
- Jusqu'à 22h : Berlioux (1e), Taris (5e), Dunant (14e), Champperret (17e), Pailleron (19e)
- Jusqu'à 22h30 : Butte aux Cailles (13e)
- Jusqu'à 23h : Le Gall (12e)

Samedi:

- Jusqu'à 19h : Berlioux (1e), Baker (13e), Keller (15e), Hermant (19e), Vallerey (20e)
- Jusqu'à 20h : Baker (13e), Antoine (15e)
- Jusqu'à 22h : Pailleron (19e)
- Jusqu'à 22h30 : Butte aux Cailles (13e)
- Jusqu'à 23h : Le Gall (12e)

Dimanche:

- Jusqu'à 19h : Berlioux (1e), Le Gall (12e), Baker (13e), Keller (15e)

Les écoles et les crèches

Un kit canicule a été diffusé auprès des crèches et des écoles rappelant les bons réflexes en cas de forte chaleur. Ces recommandations s'adressent aux parents et aux enfants, et s'appliquent aux activités à l'intérieur et à l'extérieur. Des ventilateurs ont été installés dans les crèches et les écoles, et des gourdes distribuées.

Les parcs et jardins

Depuis lundi 24 juin, 13 parcs et jardins sont ouverts la nuit pour la période estivale ; 5 sites supplémentaires sont également ouverts durant la période de canicule.

Les 13 jardins ouverts la nuit pendant l'été :

- Louis XIII (4e)
- Grands Explorateurs (6e)
- Boucicaut (7e)

- Villemin (10e), vendredi et samedi
- Emile Cohl (12e)
- Georges Meliès (12e)
- Louis Armstrong (13e)
- Montsouris (14e)
- Sainte Périne (16e)
- Louise Michel (18e), vendredi et samedi
- Buttes Chaumont (19e)
- Séverine (20e)
- Aurélie Salel (20e)

Les 5 parcs et jardins supplémentaires ouverts durant la canicule :

- Monceau (8e)
- Marcel Pagnol (8e)
- Montholon (9e)
- Ferdinand Brunot (14^e)
- Brassens (15e)

Ces parcs disposent de fontaines à eau pour se désaltérer et se rafraîchir. La Ville de Paris met en place un dispositif de surveillance spécifique, afin que cette ouverture se fasse dans les meilleures conditions pour les Parisiennes, les Parisiens et les visiteurs. Ils s'ajoutent aux 123 espaces verts ouverts en continu toute l'année.

Les bonnes pratiques

Enfin, la Ville de Paris rappelle que lors d'une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinémas, Musées, bibliothèques, supermarchés...) ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.